C O N S E I L C O M M U N A L

Jeudi 17 novembre 2016 – 18 heures

salle du Conseil de l'Hôtel de ville
(1er étage de la Maison des Citoyens)

O R D R E D U J O U R C O M P L E M E N T A I R E

Modifications apportées à l'ordre du jour du Conseil communal :

SEANCE PUBLIQUE

MODIFICATION :

DEPARTEMENT DES AFFAIRES CIVILES ET SOCIALES

INFORMATION ET COMMUNICATION

45**. Ville intelligente: partenariat – entente intermunicipale:** le titre de ce point a été modifié comme suit: "**Relations internationales: partenariat – entente intermunicipale**"

POINTS INSCRITS A LA DEMANDE DE CONSEILLERS:

62.1 **Chartes pour l'égalité et Journée internationale pour l'élimination de la violence** (Mme D. Klein, Conseillère communale cdH)

62.2 **Discours des Fêtes de Wallonie** (Mme G. Grovonius, Conseillère communale PS)

62.3 **L'accroissement du nombre d'antennes et de la puissance de rayonnement d'une station relais GSM à Belgrade (quartier Taille aux Oruints)** (M. A. Piret, Conseiller communal PS)

62.4 **La Ville de Namur peut-elle peser sur le prix de l'électricité des Namurois** ? (M. J. Damilot, Conseiller communal PS)

62.5 **La sécurité dans l'enseignement communal, enfant oublié à la Ville de Namur ?** (M. F. Seumois, Conseiller communal PS)